Image not found or type unknown

Valeur des parts d’une société

Par **Nat92**, le **07/01/2019** à **15:07**

Bonjour, je suis actuellement actionnaire minoritaire d’une SAS, après de nombreux litiges avec mon associé je souhaite vendre mes parts. Seulement je ne connais pas grand chose en droit des entreprises, j’ai créé une boulangerie avec un ami qui pouvait investir dans ce projet. J’ai fait tourné la boîte pendant 5ans sans qu’il ne s’occupe de la vie de la boulangerie en elle-même mais en s’occupant d’un point de vue comptable et financier. Étant donné que son cher Papa est le comptable de l’entreprise je ne sais pas si je peux lui faire confiance? Comment savoir ce que vaut vraiment mes parts ? J’ai 49% d’une entreprise qui fait plus de 1m de CA mais qui n’a pas encore remboursé la totalité de ses prêts. Merci de votre aide.

Par **Visiteur**, le **07/01/2019** à **15:13**

Bonjour
Merci de rester sur votre file initiale, pour la clarté des choses.

Comme dit par ailleurs, c'est avec un comptable qu'il faut estimer la valeur, je ne prendrai pas la responsabilité de le faie ici.

3 possibilités

1. L’évaluation par l’actif net corrigé, soit une approche patrimoniale
2. L’évaluation par un multiple de résultat, soit basé sur la rentabilité
3. L’évaluation par les flux de trésorerie prévisionnels, zoit suf perspectives d’avenir

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés